

**Assemblée générale de l'association du théâtre de la Cardamone
Auvernier, le 17 février 2017**

Ordre du jour

1. **Bienvenue**
2. **PV de l'assemblée générale de 2016**
3. **Rapport d'activité 2016**
4. **Rapport de la caissière et des vérificateurs de comptes**
5. **Budget 2017**
6. **Nomination**
7. **Modification de nos statuts**
8. **Divers**
9. **Agenda**

Présents: Mmes Blanvillain-Blandenier, Sklenar, Nansoz, Piguet-Krämer, Scheiben, Rey Stauffer, Do-Rey, Knecht.

MM Bussy, Boulianne et Poffet

Excusées : Mmes Pauchard, Jeanneret et Poffet.

1. Bienvenue

Notre présidente souhaite la bienvenue aux membres présents puis ouvre l'assemblée en accueillant M. Yanick Bussy, conseiller communal de Milvignes, chargé du dicastère « culture, loisirs et sports ». Les membres de l'assemblée se présentent. Simone Sklenar explique à M. Bussy les objectifs de notre association : proposer à un jeune public des spectacles de qualité de troupes invitées, créer des spectacles « maison », démarche exigeant pas moins de deux années de préparation impliquant tous les membres du comité.

2. PV de l'assemblée générale de 2016

Simone Sklenar lit en diagonale le PV de l'assemblée générale de l'année passée : il est accepté par l'assemblée.

3. Rapport d'activité 2016

Pascale Do-Rey parcourt le rapport d'activité 2016 qui est adopté avec remerciement à sa rédactrice.

4. Rapport de la caissière et des vérificateurs de comptes

Christine Scheiben nous informe qu'il y a eu 54 membres cotisants cette année. Nous avons un peu moins d'argent que lors du précédent exercice car nous avons amélioré notre infrastructure : des bancs, un vestiaire dans le couloir. Elle nous rappelle que nous avons besoin de l'argent de la LoRo pour assurer le financement des cachets de la saison théâtrale. Les vérificateurs de comptes ayant accompli leur tâche, les comptes ainsi que le rapport des vérificateurs sont acceptés par l'AG.

5. Budget 2017

Notre présidente le commente en soulignant le fait que nous avons un montant de 2000.- qui sera consacré à notre future création, que les cotisations nous rapportent 2000.-. Elle explique aussi que nous avons un léger déficit budgétaire de 2100.- mais que nous pouvons le combler avec notre fortune. Christian Poffet intervient : nous pouvons réduire certains frais notamment en supprimant l'impression d'affiches pour les spectacles et en conservant seulement les flyers. Le budget 2017 est lui aussi accepté par l'assemblée.

6. Nomination

Candidate pour rejoindre notre comité, Renée Knecht est applaudie : le comité se réjouit de son retour. Christine Scheiben lui transmettra ce printemps la tenue de nos comptes.

7. Modifications de nos statuts

Nos statuts datant de 1992, notre présidente les a dépoussiérés en les adaptant à la façon actuelle de procéder dans notre association. La mention « association à but non lucratif » y est ajoutée.

Cormondrèche, le 17 février 2017

Vérifications des comptes 2016 au Théâtre de la Cardamone

Les soussignés Evelyne Poffet et Louis-Marie Boulianne certifient avoir vérifié en date du 17 février les comptes de la Cardamone pour l'année 2016

Toutes les pièces comptables ont été mise à leur disposition et expliquées clairement.

Les différents pointages se sont relevés exactes. La comptabilité est bien tenue et se laisse facilement consulter.

Ils proposent à l'assemblée de donner décharge à la caissière en la remerciant de son travail précis et soigné.

Evelyne Poffet



Louis-Marie Boulianne